



*Par SDÉ, courriel et messenger*

Le 22 mai 2018

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'Hydro-Québec dans la Ville de Terrebonne**  
**Votre dossier : R-4038-2018 / Notre référence : R054907 JOT**

---

Chère Consoeur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), informe la Régie de l'énergie qu'il entend discuter, dans le cadre de la rencontre préparatoire de ce mardi 22 mai 2018 d'une mesure temporaire qu'il pourrait devoir déployer afin de rencontrer l'échéancier pour la mise en service de la ligne. Le Distributeur envisage une solution temporaire en aérien au coût approximatif de 73 000 \$.

Par ailleurs, aux fins de discussions le Distributeur transmet le document « Réponse à la demande d'intervention » comprenant l'Annexe A Conditions relatives aux demandes d'intervention dans l'emprise publique de la Ville de Terrebonne.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*  
**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. Me Catherine Rousseau, avocate de la Ville de Terrebonne